



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'environnement,
de l'aménagement,
du logement et de la mer

NOTE D'INFORMATION

**Relative à l'accueil sans RDV pour les activités VÉHICULES
et ICPE**

● VÉHICULES :

A partir du 17 Juillet 2023 : toute demande d'informations ou de dépôt de dossier seront faites à l'adresse suivante :

agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr

L'accueil du public se fera : les jeudis matin de 8h45 à 11h45.

● ICPE :

A partir du 17 Juillet 2023 : toutes questions relatives aux ICPE seront faites à l'adresse suivante :

agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr

L'accueil du public se fera : les vendredis matin de 8h00 à 11h45.

L'unité Environnement Industriel, Énergie et Véhicule vous remercie de votre compréhension.

Adjoint au chef de l'Unité
Environnement Industrie et Energie

Zouway ABDOUL-KADER